



le bilan de compétences

Public

Vous êtes salarié ou travailleur indépendant et vous souhaitez définir votre projet professionnel, faire le point sur vos aptitudes et vos souhaits d'évolution : le bilan de compétences va vous y aider.

Il s'adresse à toute personne volontaire, quels que soient son niveau de qualification, son secteur professionnel et son âge, qui s'interroge sur son parcours professionnel.

Objectifs

Le bilan de compétences permet de :

- Elaborer une stratégie professionnelle
- Développer des compétences au sein d'un métier
- Accompagner une démarche de mobilité interne ou externe
- Gérer le changement, l'évolution, la reconversion, la recherche de formation
- Préparer à la validation d'acquis



Moyens et méthodes pédagogiques

- Prestation individuelle, sous la conduite d'un conseiller psychologue
- Entretiens, questionnaires, tests
- Evaluation des compétences, des connaissances, des potentiels
- Démarches guidées pour mieux connaître un secteur professionnel, un emploi
- Confrontation avec le marché de l'emploi
- Mise à disposition d'un fonds documentaire : référentiels métiers, profils de poste, filières de formations...
- Entretien de suivi proposé à 6 mois

Démarche

Voir le schéma au dos de cette fiche.

Durée

24 heures réparties sur 9 à 12 semaines (en moyenne).

Financement

Le bilan de compétences peut être réalisé pendant ou en dehors du temps de travail.

Pour les salariés, l'accès au bilan de compétences peut s'effectuer dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, du congé de bilan de compétences (après accord d'un OPACIF).

Itinéraire d'un bilan

1

Phase préliminaire

Analyse de la demande
Confirmation des objectifs du bilan
Déroulement prévisionnel

2

Investigation

Analyser son parcours, ses motivations
Identifier ses compétences
Clarifier ses intérêts, ses valeurs

Evaluer son potentiel
Ses connaissances
Ses compétences
Ses aptitudes

➔ *Repérer ses atouts*

S'informer
Recherches documentaires
Enquêtes auprès des professionnels
Contacts de prestataires de formation

➔ *Mesurer le réalisme du projet par rapport au marché du travail*

3

Conclusions

Constats
Perspectives retenues
Plan d'action

Nous contacter :

Espace Bilan
10, rue Guy Le Normand
29600 MORLAIX
T 02 98 62 15 95
espace-bilan.morlaix@ac-rennes.fr

